Le Rivière WEB

Volume 11 — Numéro 10 — OCTOBRE 2012

Journal communautaire destiné à la population de Rivière-Ouelle

Sommaire

Les cancans du mois....2
Erratum....3
Offre de bénévolat....3
Souper BBQ....3
Reconnaissance de l'implication bénévole....3
L'agent de développement et vous....4
Grand ménage d'automne ?....4
Chronique municipale....5
Rappel de votre inspecteur en bâtiment et en environnement....5
Bingos communautaires de R-O....6
Lu pour vous....6
École Modèle - 1916....7
Au son des cloches....7
Bilan de santé de l'église....8
Le coeur et la main....9
Les moines de Saint-Patillou....9
Notion de domicile comme dans maintien à domicile....10
Privatisation des soins de longue durée ?....11
Agenda....12

Hautot-Saint-Sulpice
Photo : Nelly Mare-Godet

Rivière-Ouelle

Un soleil, deux lieux, des milliers de kilomètres, mais... aucun mot pour décrire comme c'est magnifique!

Chers lecteurs de la version papier, pour voir ces magnifiques couchers de soleil, rendez-vous sur le Facebook du Rivière Web.

Prochaine date de tombée
13 novembre 2012

Rivière-Ouelle

Bureau municipal :
106, rue de l'Église
Rivière-Ouelle (Québec)
G0L 2C0

Tél. : 418 856-3829
Télécopieur : 418 856-1790
Courriel : dg@riviereouelle.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
8h30 à 12h00
13h00 à 16h30

Les cancans du mois

par Roger Martin

Une invitation

Deux fois par année, c'est devenu une tradition, les membres du cercle de Fermières invitent la population de Rivière-Ouelle et des environs à « petit-déjeuner ». Prochain rendez-vous, le dimanche 11 novembre entre 8h et 12h à la Salle communautaire. Apparence que pour marquer le 90e anniversaire de fondation, la pdg Raymonde et son équipe de bénévoles vont mitonner des petits plats dans la plus pure tradition du cercle. Je serai là dès 8h. pour le café-cognac… à volonté!

Un vol scandaleux!

N'ayant plus d'enfant à l'école des Vents et Marées, c'est par une intervention de Claude Poirier au réseau TVA que j'ai appris qu'un crime audacieux, et surtout scandaleux, avait été commis « dans la cour de cette… stitution » selon le célèbre reporter. Des vandales se sont introduits par effraction dans la cour d'école et ils ont fait main basse sur les légumes d'Écol'O'Jardin; encore sous le choc, aucun élève n'a voulu commenter publiquement pour ne pas nuire au déroulement de l'enquête. D'après les indices recueillis sur la scène du crime, le célèbre négociateur m'a confirmé que les enquêteurs sont à la recherche « d'un ou plusieurs dividus de race sombre » ce qui laisse à supposer que le crime aurait été commis la nuit. On a même recueilli des pièces à conviction sur le sol : des queues de carottes ont été expédiées au laboratoire des affaires criminelles pour analyse. On soupçonne également que les malfaiteurs ont été surpris en plein travail, car ils ont pris la fuite abandonnant « quelques pieds de patates et 3 carottes » de préciser mon informateur. Ce dernier me confirme que les policiers ne sont actuellement pas en mesure de relier ce crime à l'un des groupes mafieux de la région, ni à la reprise des hostilités entre gangs de rue. Les policiers étudient les images captées par les caméras de surveillance et « aussitôt que mon informateur de police m'appelle, je vous reviens là-dessus. À suivre! » de conclure M. Poirier.

Un peu de sérieux quand même, car vous imaginez la déception pour les écoliers qui s'étaient investis dans ce projet. Cela a suscité un élan de compassion chez quelques dames Fermières émues par la situation. La grande chef Raymonde et ses assistantes Mariette et Pierrette ont imaginé une alternative : elles ont fait provision de légumes avec lesquels elles ont préparé trempette et potage. Même madame Carmen aurait été associée à l'aventure. Le 4 octobre, élèves et professeurs se sont donc déplacés à la salle du Tricentenaire pour une dégustation fort appréciée. J'ai aussi appris que les élèves planchent pour mettre au point des systèmes de surveillance et des équipements de protection adaptés; le tout sera installé au printemps pour décourager les voleurs à récidiver.

Je ne ferai pas ma suggestion aux enfants parce qu'elle n'est pas gentille et pas tellement « éducative… », mais la policière matricule 728 de la Sûreté municipale de Montréal devant être réaffectée à d'autres fonctions, ce pourrait être une option. Les voleurs n'auraient qu'à bien se tenir.

Voir d'ici

Vous avez lu le dernier numéro de Voir d'ici, un mensuel communautaire distribué dans la région ? Ce dernier numéro était en réalité le premier publié par la nouvelle propriétaire-éditrice, madame Jeannine Lachance, une ex-riveloise. Et ses origines transpiraient même dans le contenu du journal parce que sans être chauvin, on y retrouvait plusieurs références à Rivière-Ouelle. Madame Lachance possède une impressionnante feuille de route, suffisante pour faire rougir bien des journalistes en région : études en littérature, en enseignement et maîtrise en création littéraire en prime. D'ailleurs ce premier numéro se situe dans la continuité sur le plan visuel, mais le contenu a gagné en diversité et en originalité. Au nom des lecteurs et lectrices du Rivière Web, je salue son audace et lui souhaite bonne chance dans son entreprise.

L'incontournable cas Thérèse-Martin

On avait bien eu quelques coups de semonce au début de la décennie 1990 à cause des problèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées; la menace s'était estompée sur le lac des Sœurs. Cette fois, la forme change, ce n'est plus une menace, c'est une décision entérinée par le c.a. du CSSS : une nouvelle qui tombe sans crier gare, « en sauvage » disait grand-père Jos Amable. Il y a toujours quelques hauts fonctionnaires qui usent leurs culottes avec l'ambition de se faire remarquer dans l'appareil bureaucratique. Par la suite, s'agit de répéter les coups d'éclat autant de fois que nécessaire pour accéder au haut de la pyramide, sous-ministre ou même ministre si vous êtes du bon bord. En passant, imaginez que l'Agence de santé du Bas-Saint-Laurent, le « head office » des CSSS de la région vient d'hériter d'une recrue, une certaine Chantal Landry… Cela ne vous dit rien. Pour rafraîchir votre mémoire, une enquête publique l'a identifiée comme madame « Post It », responsable de vérifier l'allégeance des aspirants aux postes de juges. Nul doute que depuis son nouveau bureau à Rimouski, elle pourra repérer une pépinière de talents prometteurs… !

Quand on entreprend une pareille job de bras, il est important d'aller s'appuyer sur une politique gouvernementale bourrée de nobles intentions… comme l'enfer. On a donc fait référence à la volonté étatique de favoriser le maintien à domicile. Difficile de s'opposer au maintien des personnes âgées dans un milieu de vie agréable, parfois avec un brin de soutien - pas trop quand même les finances de l'état étant ce qu'elles sont - pour qu'elles conservent leur résidence ou leur appartement. Après tout, ces personnes ont des familles qui en dernier ressort ne les abandonneront pas. En conséquence, il s'agit tout simplement d'élargir la notion de domicile à ce que les fonctionnaires veulent. Parions qu'ils mesureront l'ampleur du désastre le jour où ils feront eux-mêmes partie de la clientèle de leur politique de maintien à domicile.

La recette est donc trouvée; on identifie un porte-parole, ou un porte-voix, convaincant et on fonce : on ferme Thérèse-Martin et on récupère 2 M$ pour le maintien à domicile. Donnée oubliée dans le débat, le réseau devra faire des compressions que le gouvernement va exiger de tout son appareil… c'est écrit dans les astres. Les 2 M$ vont donc être inscrits dans la colonne des coupures et hop! partis en fumée; les bons et fidèles serviteurs de l'état recevront des félicitations, des primes au rendement, voire des promotions, pour leurs efforts à respecter et même à dépasser les attentes. Un bien mauvais film en perspective.

Le Rivière Web

Comité du journal
Nancy Fortin
Louis Hudon
Catherine Marier
Roger Martin
Jeannine Richard

Correction
Roger Martin

Recherche
Louis Hudon

Mise en page
Catherine Marier

Disponible via Internet à :
http://issuu.com/riviere-web

Groupe Facebook :
Le Rivière Web

Envoi de textes, questions, commentaires, suggestions par courriel à :

lerivierewebb@hotmail.com
louishudon@videotron.ca

Municipalité de Rivière-Ouelle
106, de l'Église
Rivière-Ouelle (Qc)
G0L 2C0
Tél. : 418-856-3829

Malgré les efforts des membres du comité du journal, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons.
De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.

Cela m'a rappelé un autre vieux film quand l'état a décidé de réduire la taille, même de fermer, des hôpitaux psychiatriques; le titre : la désinstitutionnalisation. On allait allouer des ressources pour réintégrer les « évacués » dans « la » société. C'était le beau principe. En réalité, on a jeté bien des gens à la rue avec la police pour les pourchasser. Il a fallu des organismes comme l'Auberivière ou la Maison du Père et des bénévoles de la trempe de Gilles Keagle pour soulager en partie cette misère humaine. Alors pendant que tout le monde guette le spectacle de la commission Charbonneau, les ti-namis préparent déjà leur plan d'affaires. Vous ne le savez sans doute pas encore, mais vous ferez peut-être comme moi partie de la distribution de leur projet de film à Thérès-Martin.

Un long conseil…

Vu l'abondance des textes pour ce numéro du journal, je garde mes commentaires sur la réunion du 2 octobre pour une prochaine édition. Même s'il n'y avait que 26 sujets inscrits à l'ordre du jour, il a fallu que je joue de vitesse comme 14 autres fidèles pour ne pas manquer le téléjournal de 22h.

Erratum

Un oubli s'est glissé dans la version électronique du Rivière Web de septembre. À la page 2, sur la photo du groupe d'Hautotais en visite à Rivière-Ouelle, les trois personnes situées à droite n'ont pas été identifiées. Ce sont respectivement Dominique Vanier en arrière-plan, notre correspondante Nelly Mare-Godet, directrice de l'école du Nouveau Monde et Stéphane Godet. Nos excuses!

Offre de bénévolat

La Table de concertation des Bingos communautaires de Rivière-Ouelle est à la recherche de personnes dynamiques pour combler le poste de Préposé(e) à la vente de feuilles de jeu de Bingo et de tous les autres accessoires de jeu (billets-surprise, billets moitié/moitié) et à l'occasion pour la vente au restaurant.

Emploi : occasionnel, selon la disponibilité de chaque candidat
Disponibilité : le samedi soir, de 18h00 à 22h30
: et occasionnellement de 18h00 à 19h30 pour les billets-surprises
Salaire offert : bénévolement
Faites parvenir vos C.V. aux responsables des Bingos :
Julienne…..856-4906
Normand… 856-4970

Souper BBQ

Par le Comité des loisirs

Lors de notre souper du 21 septembre, nous avons servi 270 soupers. Nous sommes heureux d'avoir atteint notre objectif. L'activité s'est bien déroulée; il n'y a eu aucune attente pour le service.

La soirée dansante a été un succès pour nos jeunes, ils ont vraiment profité de leur soirée.

Nous tenons à remercier le Restaurant McDonald pour sa commandite, M. Sylvain Lemieux pour le merveilleux poulet et la grande générosité de la population.

N'oubliez pas notre prochain rendez-vous, la fête de Noël!

Reconnaissance de l'implication bénévole

Par Roger Martin

Pour marquer la Semaine de la Ruralité, la quatrième édition de cette activité « Reconnaissance » s'est tenue à Saint-Bruno le 5 octobre dernier sous le thème Familles en forme, communauté en santé. Chaque municipalité de la MRC de Kamouraska avait identifié un organisme bénévole qui œuvre auprès des familles.

Pour Rivière-Ouelle, c'est le Comité des loisirs qui a été honoré lors de ce rassemblement pour avoir relancé ses activités et pour avoir réalisé des projets impliquant des familles. Rappelons que les récipiendaires des précédentes éditions étaient respectivement le Club des ados, la Corporation historique et culturelle et le Comité de développement. Félicitations aux récipiendaires! Voilà un bel encouragement au Comité des loisirs à poursuivre ses initiatives…

De gauche à droite : Sophie Archambault de Kamouraska en Forme, François Couture, représentant du Comité des loisirs, Jeannine Bastille, conseillère municipale et Émilie Dupont de la SADC.

MARCHÉ DE NOËL de St-Philippe de Néri

25 exposants et commerces de la région vous conseilleront pour trouver ***le*** présent qui fera le bonheur de vos proches ou le vôtre!

10 et 11 novembre
À la Salle municipale de St-Philippe de Néri
Pour information : Janie Briand au 418 498-2817

L'agent de développement et vous

par Nancy Fortin

L'agent de développement est engagé par la municipalité. On en retrouve 14 au Kamouraska. De plus, le Centre local de développement du Kamouraska (CLD) compte deux conseillers en développement rural pour supporter les agents locaux du territoire dans la planification et la réalisation de projets.

Mais que fait un agent de développement? L'agent de développement fait le pont entre la volonté politique et l'action citoyenne. Il anime et soutient les exercices de planification tels les plans de développement local, les Politiques familiales municipales et les démarches Municipalités amies des aînés.

L'agent de développement assure la concertation entre les acteurs du milieu en plus de promouvoir la ruralité ainsi que le développement durable. Par son soutien technique, l'agent facilite l'émergence de projets et d'initiatives dans les secteurs social, culturel, touristique, patrimonial, économique et communautaire. Les partenariats et les projets où les agents sont impliqués sont nombreux. À Rivière-Ouelle, au cours des dernières années, l'agent de développement a notamment été actif dans la promotion de la municipalité, le plan de développement, la mise en œuvre de la politique familiale, la restauration de l'école Delisle, la Fête des voisins, la collaboration avec le Rivière Web, le site internet de la municipalité, le camp de jour, etc.

L'agent travaille en collaboration avec la municipalité, mais aussi avec les organismes, les comités, les entrepreneurs et les citoyens du milieu. Il est là pour accompagner tout au long de la réalisation d'un projet. Il peut aider dans la création d'un plan d'affaires, du montage financier, des demandes de subventions, de la planification, de la recherche d'informations, de la création de contacts…

Donc, que vous ayez un projet d'entreprise, une activité municipale à mettre sur pied, un projet pour le développement de votre municipalité ou encore un besoin spécifique qui est partagé par d'autres citoyens, l'agent de développement est là pour vous aider. En cas de doute, ne vous gênez pas pour lui téléphoner ou encore lui envoyer un courriel.

Pour joindre l'agente de Rivière-Ouelle : 418 856-3829 poste 203 ou encore par courriel agent@riviereouelle.ca

Rivière-Ouelle

Logement à louer

Logement à louer au centre du village de Rivière-Ouelle.
4 pièces et demie, 2e étage, non meublé, non chauffé, non éclairé.
Rénové. Libre immédiatement.
418 856-3448

Grand ménage d'automne?
Besoin d'un p'tit coup de pouce

Services Kam-Aide inc. est là pour vous!

- Service de grand ménage offert à toute la population de la MRC de Kamouraska
- Tarification avantageuse établie selon votre situation.
- Accès à des programmes d'aide financière, dont le crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

Informez-vous sans tarder!

418 856-5636
www.kamaide.com
kamaide@qc.aira.com

Services Kam-Aide inc
Des gens de cœur
AIDE À DOMICILE

Chronique municipale

par Élizabeth Hudon, mairesse

Rivière-Ouelle

FERMETURE DU CENTRE THÉRÈSE-MARTIN

Depuis l'annonce de la fermeture du centre Thérèse-Martin, le conseil municipal a principalement fait des démarches pour mieux connaître les motifs de la fermeture et pour bien comprendre le pourquoi de cette décision. Notre collecte de renseignements nous a permis de constater notamment que les données démographiques utilisées par le CSSSK dans sa prise de décision ne concordent pas avec les données démographiques que nous avons trouvées lors de nos recherches. Pour cette raison et parce qu'il ne comprend toujours pas cette décision, le conseil municipal a demandé une rencontre avec tous les membres du conseil d'administration du CSSSK. Actuellement, nous sommes toujours en attente d'une réponse à notre demande.

SÉCURITÉ DES ENFANTS et DES CITOYENS

Dans les prochains jours, deux dos d'âne permanents seront fabriqués pour sécuriser le secteur de la rue de l'Église et les abords de l'école et de l'espace de jeu extérieur. Ces outils permettront de faire ralentir les automobilistes qui circulent trop vite dans cette zone. Cette situation était devenue inquiétante pour les enfants fréquentant l'école. Je vous invite donc à être vigilants lors de vos déplacements dans ce secteur en particulier, mais aussi dans toute la municipalité. Il en va de la sécurité de nos enfants, mais aussi de celle de tous les citoyens.

CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le conseil municipal invite les citoyens à ne pas attendre une obligation pour se conformer au règlement Q2-R22 de la loi sur la qualité de l'environnement et à prévoir la mise aux normes de leurs installations septiques. Le Q2-R22 est le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et il stipule que : « Nul ne peut rejeter ni permettre le rejet dans l'environnement des eaux provenant du cabinet d'aisances d'une résidence isolée ou des eaux usées ou ménagères d'une résidence isolée. ». Actuellement, la municipalité de Rivière-Ouelle de même que de nombreuses autres municipalités tolèrent des installations septiques non conformes. Par contre, votre conseil municipal est préoccupé par cette question. Les conséquences néfastes sur l'environnement et sur les sources d'eau potable à proximité que peuvent avoir des installations septiques non conformes et même, l'absence d'installation septique, est une problématique sur laquelle le conseil se penchera attentivement très bientôt.

LUMIÈRES DE RUE

Il y aura installation de 3 nouvelles lumières de rue dans la municipalité : 2 sur le chemin de l'Éventail et une 3e à l'extrémité du chemin de la Grève ouest. En plus de réaliser une action concrète inscrite dans la politique familiale, ces ajouts répondent à des demandes de citoyens et ils ont fait l'objet d'une analyse pour s'assurer de la cohérence de l'intervention.

NOUVEAU POINT D'EAU

La municipalité est en démarche pour pouvoir faire l'ajout d'un point d'eau et d'une borne sèche dans le secteur de l'Anse-des-Mercier. Cela garantira aux pompiers une source d'eau à proximité des résidences de ce secteur permettant de mieux vous protéger en cas d'incendie. C'est pour répondre aux exigences du nouveau schéma de couverture de risque « incendie » que nous devons effectuer ces travaux.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

Afin de se conformer aux exigences ministérielles, le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera adopté sous peu. L'avis de motion a été donné à la dernière séance publique.

VOTRE OPINION SVP : sondage sur les loisirs

Un sondage sur les loisirs vous a été distribué autour du 10 octobre. J'espère que vous avez pris le temps de le remplir. Votre opinion est importante pour nous, car elle permet au conseil municipal d'aller dans la direction que vous désirez aller. Ce mode de collecte d'information est relativement simple pour nous et, je le souhaite pour vous aussi, car il nous permet rapidement de connaître votre opinion. Merci de participer lorsque l'occasion vous est offerte en répondant à nos questions!

Rappel de votre inspecteur en bâtiment et en environnement

par Gilles Plourde

La municipalité de Rivière-Ouelle a confié au service d'inspection de la MRC de Kamouraska, la responsabilité de lui fournir un inspecteur en bâtiment et en environnement afin de faire respecter sa réglementation d'urbanisme et toutes les lois se rattachant à l'environnement, au zonage agricole et à la protection des rives et du littoral.

J'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs d'entre vous puisque j'effectue cette tâche pour votre municipalité depuis 2001. Je suis inspecteur en bâtiment et en environnement pour le service d'inspection de la MRC de Kamouraska; j'occupe d'ailleurs cette fonction pour d'autres municipalités. Je suis responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme et de tous les règlements qui s'appliquent aux propriétés de Rivière-Ouelle. Vous devez me consulter pour tous vos projets de rénovation, de construction, pour tout ce qui touche à votre installation septique ou encore pour toutes les questions d'ordre environnemental, incluant la stabilisation de berges, ainsi que sur les dossiers qui concernent la CPTAQ. Mes fonctions et mon expertise me permettent de vous renseigner et de vous orienter adéquatement sur ce que vous pouvez faire chez vous ainsi que sur la procédure à suivre.

Les projets que nous avons pour notre propriété nous tracassent?... Est-ce que je peux faire cela? Comment le faire etc…? Plusieurs informations sont parfois véhiculées entre concitoyens qui ont vécu une situation comparable ou encore qui ont entendu dire qu'une personne a vécu telle autre situation… Dans pareil cas, communiquez plutôt avec votre inspecteur municipal, c'est la référence dans ce domaine. Au besoin, je peux me rendre chez vous afin de bien visualiser la situation et vous conseiller afin que vous respectiez les normes établies qui vous permettront de réaliser votre projet. L'expérience démontre que de bonnes informations peuvent vous faire économiser beaucoup d'argent.

Vous pouvez me joindre à 418 492-1660 poste # 226 aux heures régulières de bureau. Vous pouvez aussi laisser un message en tout temps sur ma boîte vocale si je ne suis pas disponible, il me fera plaisir de vous rappeler le plus tôt possible.

Bingos communautaires de Rivière-Ouelle

par Normand Martin pour la Table de concertation

Bilan de santé pour l'année comprise entre le 4 juin 2011 et le 31 mai 2012

Nous avons assisté à quarante (40) bingos durant l'année de référence et 5 919 joueurs nous ont rendu visite pour pratiquer leur sport favori… le BINGO… : donc, une moyenne respectable de 148 joueurs par soir. Chaque joueur dépense une moyenne de 31,81 $ par bingo en achat de tout genre.

Nous avons remis une imposante somme de 116 837,50 $ en prix (en argent sonnant) au cours de l'année 2011-2012 aux amateurs de bingo, ce qui laisse une moyenne de 2 921 $ en argent remis chaque semaine.

Les deux organismes principaux qui bénéficient directement des retombées et des revenus du bingo, sont la Fabrique Notre-Dame-de-Liesse et la Corporation touristique de Rivière-Ouelle pour près de 85 % des revenus totaux nets, ce qui permet de réaliser des projets novateurs en dehors des opérations régulières de ces organismes. Les 40 bingos de l'année 2011-2012 ont rapporté une somme nette de 46,542.26 $ ce qui comprend les revenus de bingo, de vente de billets-surprises (gratteux), de vente de billets moitié-moitié ainsi que les revenus nets de vente au restaurant.

Les quatre autres organismes partenaires de la Table de concertation des Bingos communautaires sont la Corporation historique et culturelle (École Delisle), la Brigade des pompiers, le Club de l'âge d'or et les Semeuses d'amitié qui se partagent les revenus du restaurant et de la vente de tampons encreurs, soit une somme de 5 762,30 $

Des heures de bénévolat consacrées à la tenue des événements de bingo sont exigées de chaque organisme à la hauteur des besoins et des projets à subventionner. Six personnes sont nécessaires pour tenir une soirée de bingo et elles le font sans aucune rémunération.

Les Bingos communautaires de Rivière-Ouelle ont une excellente réputation dans tout le Kamouraska et la Côte-Sud. Nous profitons de l'occasion pour inviter toute la communauté à fréquenter les bingos de Rivière-Ouelle, aussi à encourager nos organismes locaux en venant d'abord, par curiosité, avec un groupe d'amis, des voisins et même en lançant un défi aux autres organismes pour améliorer l'achalandage local qui ne dépasse pas présentement 15 % de notre clientèle. Donc, passons le message… Il faut au moins voir ça une fois dans sa vie… Venez jouer au BINGO le samedi soir à la Salle du Tricentenaire.

MERCI! Et au plaisir de vous rencontrer et même de vous initier.

Lu pour vous

par Roger Martin

20 % des Québécois paient rarement la totalité du solde de leur(s) carte (s) de crédit, même que 12 % ne le font jamais…
Magazine Affaires a+, sept. 2012, p.18

62 % des adolescents américains qui consomment des boissons énergisantes, le font sur une base quotidienne. Ces boissons endommagent l'émail des dents après cinq (5) jours de consommation, deux fois plus que les boissons pour sportifs – du type Gatorade. Protégez-vous, sept. 2012, p.9

NDRM. On peut imaginer une pénurie de chirurgiens-dentistes dans un proche avenir.

Dans le seul mois de juillet, la Banque mondiale a observé une hausse du prix de certaines denrées qui laisse entrevoir une augmentation des coûts de l'alimentation dans les prochains mois : maïs et blé (25 %), sucre (12 %), huile de soya (5 %). Seul le riz affiche une baisse de 4 %. Surprenant! Alors si voulez économiser…. Les Affaires, 8 sept., p.9

Claude Montmarquette, pdg de Cirano, un centre interuniversitaire de recherche et de transfert des savoirs en analyse des organisations : "Je ne suis pas de nature pessimiste, mais il faut redevenir réaliste et arrêter de penser que le Québec regorge de ressources naturelles extraordinaires qui vont payer toutes nos dépenses. Les jeunes voudront-ils payer pour la santé de leurs parents et pour la dette en même temps ? Ils parlent trois (3) langues et ils iront s'établir ailleurs." Les Affaires, 8 sept., p.8

Préparez-vous, car il y aura une hausse de la TVQ en 2013. Vous l'avez oublié avec le temps, mais la TPS (fédérale) de 5 % s'applique sur le prix de la plupart des produits et services; à celle-ci s'ajoute la TVQ (du Québec) au taux de 9.5 % depuis janvier dernier. Or, à partir de janvier 2013, à la suite de l'entente d'harmonisation convenue entre le gouvernement fédéral et celui du Québec, la TPS sera exclue du calcul de la TVQ. Comme les gouvernements ont conclu que le changement se ferait à coût nul, le taux de la TVQ sera majoré à 9.975 % à compter de ce moment. Une hausse du pourcentage de la TVQ, mais sans effet sur le coût des produits et services… Ouf! Vous avez eu une bonne frousse! On l'a échappé belle… en attendant.
http://www.revenuquebec.ca/fr/entreprise/taxes/tvq_tps/modifications-regime-tvq.aspx
NDRM. Exemple : achat d'un produit taxable de 41.99 $
2012 : 41.99 $ x 5 %= 2.10 $
44.09 $ x 9.5 %= 4.19 $
Total : 48.28 $
2013 : 41.99 $ x 5 %= 2.10 $
41.99 $ x 9.975 %= 4.19 $
Total : 41.99 $ + 2.10 $ + 4.19 $= 48.28 $

École Modèle - 1916

Portrait des élèves de la classe de mademoiselle Eugénie Pelletier à l'école Modèle en 1916.
par Le Neveu

Tous étaient nés entre 1902 et 1905. Quelques années de plus et j'aurais été sur le portrait… La plupart sont très ressemblants.

Voici les noms de gauche à droite :

Première rangée au bas
Albert Richard, Wilfrid Dubé, Pierre Casgrain, P.E. Gagnon, François Bérubé
2e rangée
Joseph Gagnon dit Ti-Mousse, Joseph Gagnon dit Ti-Dré, Lionel Hudon, Ludger Gagnon, Albert Bérubé
3e rangée en haut
Ernest Massé, Philippe Lebrun, Albert Hudon, Albert Gagnon dit Tanneur, dit Godine, Léonard Bossé, Lorenzo Deschênes.

J'aurais pu préciser davantage en donnant le nom des pères de ces élèves ainsi que les noms de leurs fils et petits-fils qui vivent parmi nous…

NDLR. Ce sera pour une autre fois… fidèle Neveu!
Jusqu'en 1913, l'école Modèle des garçons était située là où se dresse l'édifice municipal. C'était une école où l'enseignement était plus poussé. À ce moment, la commission scolaire érigea au cœur du village (à l'emplacement de la caisse populaire Desjardins) une nouvelle école prévue pour accueillir 100 élèves. On l'inaugura le 14 mars 1914; elle fut désignée sous le vocable d'école Panet en 1954. On y offrait le cours « modèle » ainsi que le cours élémentaire pour les garçons.
Source : 325 ans… Une grande famille, p.189 et 191

Au son des cloches

Mariage :
- Le 1er septembre 2012 : Sophie Tremblay et Dany Rousseau

Baptêmes :
- Le 2 septembre 2012 : Olivia Potvin, fille de Roxanne Maisonneuve et de Dany Potvin
- Le 7 octobre 2012 : Chelsy Anctil, fille de Mélanie Lavoie et de Michel Anctil
- Le 7 octobre 2012 : Maélie Bourget, fille de Sonia Morin et de Théo Bourget
- Le 7 octobre 2012 : Madeleine Lavoie, fille de Christine Lavoie et de René Rajotte
- Le 7 octobre 2012 : Tamara Lavoie, fille d'Hélène D'Anjou et de Fernando Lavoie

Funérailles :
- Le 21 septembre 2012, Hélène Lambert, fille de Rachel Boutet et de Richard Lambert, décédée à l'âge de 68 ans et 10 mois.

Message du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Chaque année, un appel public de candidatures du Conseil de l'Ordre national du Québec est publié dans les quotidiens
et hebdomadaires du Québec. Pendant cet appel, tout citoyen peut soumettre la candidature d'une personne en vue de sa nomination (ou de sa promotion) dans l'Ordre national du Québec.
Cette année, la période d'inscription s'échelonnera du 17 septembre au 9 novembre 2012.
Vous êtes cordialement invités à soumettre une candidature dans le cadre de cet appel public.
Vous trouverez de l'information et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :
http://www.ordre-national.gouv.qc.ca/processus-nomination/appel-candidature.asp
Merci de diffuser l'information et bonne journée!

Bilan de santé de l'église

par Normand Fortin

Le jeudi 4 octobre, le Conseil de Fabrique de l'église Notre-Dame-de-Liesse a tenu une session d'information sur le bilan de santé de l'église. Cette activité s'inscrit dans une démarche de réflexion qui a débuté en février dernier sur la question : « Comment pourrons-nous supporter financièrement notre église paroissiale dans les années à venir? » Et pour être en mesure de répondre à cette question, le Conseil a embauché une firme d'architectes pour établir le carnet de santé de l'église : Christian Dionne fut l'expert-conseil désigné.

Cette rencontre avait donc pour objectif de renseigner les paroissiens et paroissiennes sur les grandes lignes du rapport de l'expert-conseil et d'identifier les travaux qu'il faudrait entreprendre, sur une période de dix ans, pour maintenir l'église fonctionnelle et en bon état.

Certains travaux s'avèrent plus urgents et requièrent une

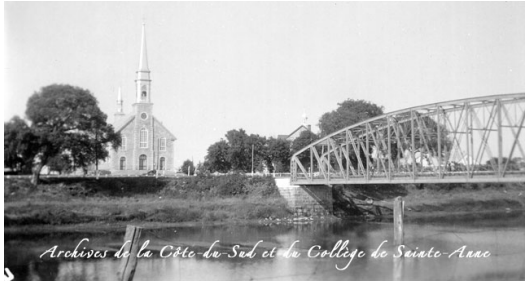

intervention immédiate. Par exemple, les murs intérieurs de la sacristie sont bombés au centre comme si la toiture les poussait vers l'extérieur, les finis intérieurs de plâtre se fissurent et la partie haute de la brique à l'extérieur est arrondie. Ces seuls travaux pourraient coûter entre 20 000 $ et 75 000 $ pour leur réalisation suivant les recommandations d'un ingénieur-conseil à embaucher et la supervision des travaux à accomplir.

Sur une période de cinq ans, il faudrait redresser le parvis qui s'affaisse devant l'église, réparer la fenêtre centrale de la façade, faire des travaux mineurs dans le sous-sol de l'église et rendre les toilettes et les lavabos fonctionnels dans la salle Communautaire. Ces travaux pourraient se chiffrer autour de 91 000 $.

D'ici dix ans, il faudrait prévoir une entrée souterraine de l'électricité avec transformateur et des nouveaux panneaux de distribution et d'éclairage ainsi que la réfection complète des toitures nord et sud de la sacristie. L'estimation de ces travaux se chiffre approximativement à 77 000 $. Sur les dix ans, il faudrait donc prévoir un déboursé d'environ 275 000 $.

Également les personnes présentes à la session d'information ont été saisies du fait que le montant annuel de la quête couvre à peine les dépenses de chauffage de l'église. Selon les statistiques fournies par l'évêché, il y a eu entre 2005 et 2011 une augmentation de 22,18 % des coûts d'énergie pour l'église. Qui plus est, les revenus annuels de la capitation ont été inférieurs aux revenus des quêtes, et ce, depuis plusieurs années.

Un autre fait présenté, non relié au carnet de santé, mais qui est peut-être plus alarmant, c'est la diminution du nombre de prêtres dans notre diocèse. Présentement, selon les statistiques de l'évêché, il y a environ 24 prêtres en paroisse à temps complet. D'ici cinq ans, il y aura une quinzaine de prêtres et seulement 9,7 dans 10 ans.

Tous ces faits engendrent plusieurs questions dont voici quelques exemples. Est-il possible de dépenser autant d'argent pour réparer l'église? Est-il envisageable de dépenser autant d'argent pour maintenir une église qui, dans dix ans, n'aurait peut-être aucun prêtre pour y donner des services? Les paroissiens et paroissiennes peuvent-ils ou doivent-ils envisager la possibilité que l'église puisse fermer? La transformation de l'église est-elle envisageable pour y accueillir des activités ou des services compatibles avec le culte?

Les participants sont repartis avec des questions similaires à celles-ci en promettant de nous faire parvenir leurs réponses d'une façon anonyme, soit en les déposant dans une boîte identifiée à l'entrée de l'église, soit en les acheminant par voie postale au presbytère.

Certaines personnes ont déploré le nombre restreint de participants à la session d'information. Il fut convenu que chaque participant présent sera accompagné d'au moins une autre personne pour la prochaine rencontre. Aussi pour rejoindre toute la population riveloise, il a été convenu que les questions soumises à la rencontre seront envoyées avec l'avis de capitation, en plus de laisser des copies supplémentaires à la Caisse et au Marché de Rivière-Ouelle.

La session a duré environ une heure et elle a atteint son but soit de transmettre aux paroissiens et paroissiennes les informations recueillies à ce jour en vue d'entamer une réflexion et un dialogue communautaires. Le nombre de personnes qui sont restées bien après la fin de la rencontre, laisse présager que cette réflexion et ce dialogue sont déjà commencés. Surveillez les prochains Rivière Web pour la date d'une future rencontre... à ne pas manquer.

NDLR. Merci à M.Fortin qui a aimablement accepté notre invitation à collaborer à ce numéro et qui a su résumer l'essentiel de l'information transmise ce soir-là. On nous informe que 33 personnes ont participé à cette activité.

Licence RBQ : 5593-6215-01
Alain Bernier
9207-1208 QUÉBEC INC.
CONSTRUCTION
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE
113B, chemin du Haut de la Rivière, Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0
418 856-5368
418 868-2141
418 371-0581
APCHQ

La fine bouche
Pour plus d'information :
Guyane Pelletier 150 rte 132
Rivière-Ouelle 856-4299
Nicole Briand 856-3002
traiteurlafinebouche@live.ca
Facebook :Service de Traiteur La fine bouche
Laisser Guyane et Nicole cuisiner pour vous.
Pour vos réceptions, entre amis ou en famille pensez la FINE BOUCHE!
Chaque semaine, nous vous offrons 3 choix de menus et un dessert à prix abordable

Le coeur et la main

par le Neveu

NDLR. Dans le Rivière Web de septembre, nous avons présenté une transcription de l'interview réalisé par l'animateur Louis Bilodeau de la station CHLT de Sherbrooke avec le doyen Pierre Gagnon, dans le cadre de l'émission Soirée canadienne enregistrée au printemps 1972. Cette fois, avec l'assentiment d'un membre de la famille, Georges-H. Lizotte, nous reproduisons le numéro récité par son père Émile Lizotte à cette occasion. M. Lizotte était âgé de 71 ans et malgré son âge respectable, il récita cela par cœur sans aucune hésitation. Bravo!

L.B. M. Lizotte, voulez-vous vous approcher par ici ? Vous allez nous déclamer quelque chose là vous ?...
E.L. Oui.
L.B. Qu'est-ce que c'est que vous déclamez là vous ?
E.L. Le cœur et la main.
L.B. Ben allez-y donc, s'il-vous-plaît.
E.L. Le cœur et la main.
Je suis venu vous réciter par cœur
L'histoire du cœur et de la main.
Dans la vie, notre pauvre cœur
Est le compagnon de la main.
Tout petits, sous l'as de cœur
Nous recevons des revers de main.
Au lycée, nous fumons en chœur
Des cigarettes faites à la main.
Et quand ça nous donne des maux d'cœur
Devant notre bouche, nous mettons la main.
Plus tard quand viennent les maladies d'cœur
Et les tremblements dans la main,
Dans les salons, la bouche en cœur,
Une jeune fille vous demande la main.
On s'dit : « Je t'aime de tout mon cœur ».
On s'marrie, on échange son cœur
Et on échange aussi sa main.
Puis la vieillesse gagnant les cœurs,
Les cheveux nous restent dans la main.
Que ce soit de force ou de bon cœur,
L'bon Dieu vient et nous prend par la main.
Et nos héritiers, le deuil au cœur,
S'disent en s'frottant les mains :
« Ca ça prend un homme de cœur,
Sa fortune nous passe entre les mains. »
Quand j'dis ça, c'est de gaieté de cœur,
Dans l'fond, j'm'en lave les mains.
J'suis garçon, j'ai pas de peine de cœur
Et j'ai jamais donné ma main.
Mesdames, si j'ai touché vos cœurs,
Parlant du cœur et d'la main.
Applaudissez-moi de tout cœur.
Tant qu'à moi, j'mets mon sort entre vos mains.

Émile Lizotte, 1972

Les moines de Saint-Patillou

par Roger Martin

C'était en 1957. L'école du village - l'école Panet no 1 - était campée où se trouve maintenant le bâtiment de la caisse populaire Desjardins. À l'étage supérieur étaient regroupés vingt et quelques garçons de la 7e à la 10e année; un nouveau professeur, Bernard Giroux, avait été embauché au cours de l'été pour relever le professeur Couture parti sous des cieux plus cléments après une année « rock'n roll » à Rivière-Ouelle.

Ce nouveau professeur avait un rituel bien établi : après une arrivée en coup de vent en gravissant quatre par quatre les marches pour accéder à la classe vers 8h32… 8h40 parfois - l'école commençait officiellement à 8h30 - son premier réflexe était de demander à l'un de nous de passer lui chercher un sandwich et un café au petit resto de madame Catherine Laboissonnière (aujourd'hui, le 152, route 132). Après nous avoir confié l'argent nécessaire, il nous demandait de récupérer en cours de route son courrier au bureau de poste (148, route 132) et celui de sa logeuse madame Henri Lévesque qui gérait la succursale locale de la Banque Canadienne Nationale dans une pièce de sa résidence - c'était la mère de Rosaire qui passe une partie de l'année au 144, route 132 et qui a généralement bien des choses à raconter… impossible de s'ennuyer en sa compagnie.

J'étais en 7e année et j'ai maintes fois été assigné à cette corvée matinale qui représentait tout un privilège, celui pour un écolier de se promener en liberté dans le village pendant les heures d'école; en plus, c'était une lourde responsabilité tout en constituant une marque de confiance. Parfois, quand je me présentais au bureau de poste, la préposée madame Marie-Ange, refusait de me remettre le courrier de madame Lévesque. « Va faire ta commission au restaurant qu'elle me disait et tu arrêteras au retour ». Imaginez que la postière me refilait des liasses de billets bien emballés; elle me faisait signer un formulaire et j'allais remettre cela directement sur la table de la cuisine de madame Lévesque. On était bien loin du transport de numéraire avec gardes armés de Garda ou de la Brinks…

Pour sa première année à Rivière-Ouelle, voulant sans doute impressionner ses patrons de la commission scolaire locale, le professeur Giroux eut une idée de génie pour impliquer tous les élèves. Avant-gardiste, il préconisait avant l'heure la pédagogie par projet qui s'impose maintenant dans nos écoles. Il nous proposa rien de moins que de monter une pièce de théâtre où nous serions tous mis à contribution. En fin de course en avril, avant le mois de Marie, il prévoyait trois représentations à la Salle municipale (l'actuelle Salle du conseil) : la première pour les Dames de la Congrégation, les demoiselles du couvent et les garçons de l'école Panet le vendredi après-midi, et les deux autres pour la population de Rivière-Ouelle, le samedi soir - les bingos communautaires n'étaient pas encore inventés - et de même le dimanche.

La pièce proposée s'intitulait Les moines de Saint-Patillou et c'était l'adaptation d'un conte d'Alphonse Daudet L'élixir du Révérend Père Gaucher. Je ne saurais dire à qui attribuer le mérite d'avoir composé cette petite pièce. Je doute que le prof. Giroux y ait été pour quelque chose; ce n'était pas son genre de s'investir dans pareille aventure. Il était plutôt le précurseur de méthodes moins énergivores - comme l'autocorrection et la correction par un élève voisin -qui vous libèrent un professeur d'innombrables soirées et fins de semaines de correction. Reste que le mérite lui revient d'avoir eu l'idée… Je vous résume l'intrigue.

Le monastère des Pères Blancs tombait en désuétude : même plus de cloche pour sonner les matines; les moines étaient devenus la risée du village lors de la procession de la Fête-Dieu, défilant pâles et maigres dans leurs capes rapiécées. Le chapitre de la communauté se réunit donc pour trouver des moyens de corriger la situation. Voici que le frère Gaucher, le gardien des deux vaches de la communauté, demanda à être entendu. Fous rires lors de son entrée dans la pieuse assemblée… Son plan : sa tante connaissait

Les moines de Saint-Patillou, suite

des herbes en montagne avec lesquelles elle fabriquait un élixir et Gaucher se disait en mesure de mettre au point la recette; on pourrait embouteiller la précieuse liqueur, la commercialiser et générer des revenus. Délire, les moines l'embrassèrent. Il quitta ses vaches pour concrétiser le projet, ce qui fut fait six mois plus tard. Déjà, la communauté s'enrichissait et l'humble frère Gaucher devint le très Révérend Père Gaucher.

Un soir, Gaucher s'amena en retard à l'office, rouge et essoufflé, faisant des révérences à l'orgue, errant dans le chœur pour retrouver sa place et entonnant une chanson un brin grivoise. Il fallut le sortir de force. Le lendemain repentant, le Père Gaucher trouva un accommodement avec son supérieur : pour vérifier la qualité de l'élixir, il n'utiliserait que 20 gouttes de liqueur. On s'en doute, quelque temps passé, c'est à pleins gobelets que le pauvre homme sombrait de nouveau dans le péché.

Pourtant, les affaires roulaient à plein régime. Catastrophe! Voilà qu'en pleine lecture des états financiers, le père Gaucher fit une entrée remarquée : « Je me prépare une éternité de flammes et de coups de fourche. Je démissionne! » Après bien des supputations, le Père abbé proposa une alternative : « Comme cela arrive le soir, nous allons réciter à l'office la prière à Saint Augustin avec indulgence plénière. Quoi qu'il arrive, vous serez couvert. » Cet arrangement plut au Père Gaucher mais la distillerie connut des soirées mouvementées.

Dans la pièce Les Moines de Saint-Patillou, l'intrigue avait été adaptée pour les besoins du théâtre. Au premier acte, le Père Gaucher venait de décéder; il se présentait devant Dieu et la cour céleste pour le jugement. Le metteur en scène m'avait attribué un rôle modeste, mais très prestigieux : j'incarnais le « bon » Dieu, un rôle qui me convenait sûrement mieux dans l'temps qu'aujourd'hui. Le second acte était réservé aux épisodes de la vie monastique du Père Gaucher et à ses frasques avec l'élixir de sa communauté. Enfin au dernier acte, la cour céleste rendait son verdict.

Ne me demandez pas le sort réservé au malheureux Gaucher, car 55 ans nous séparent de cette activité. Je n'oublierai toutefois jamais comme nous avions trimé dur dans un bel esprit de groupe pendant plusieurs samedis pour préparer les décors, retracer costumes et accessoires nécessaires et répéter à de nombreuses reprises répliques et jeux de scène. On y consacra même quelques heures de classe, ce qui faisait bien l'affaire du prof. Giroux… et la nôtre.

Si je vous raconte cette lointaine anecdote, c'est que deux comparses de cette aventure théâtrale sont décédés récemment, ce qui a ramené ces souvenirs à la surface de ma mémoire.

Le premier décédé en mai, Paul-Denis Martin, était le senior de la classe… il était en 10e année, lui! Pour l'occasion, il occupait un rôle obscur, mais non moins indispensable : on l'avait recyclé en souffleur. Chose certaine, le prof. avait bien tenté de lui confier un rôle, mais dès son entrée, sans même qu'il ne prononce un mot, ses mimiques et sa démarche provoquaient un fou rire généralisé sur scène.

Le second décédé il y a peu, Viateur Bérubé, personnifiait le controversé Père Gaucher. Rien ne semblait destiner notre confrère au vedettariat : élève effacé, sans histoire jusque-là, il se révéla un comédien crédible et exemplaire. Pince-sans-rire, tantôt bouffon, tantôt triste et repentant, il incarnait son personnage de façon juste sachant trouver l'émotion adaptée à la situation. Sans jamais perdre son sérieux…, il fallait l'entendre raconter l'apparition de sa tante « Eulalie-Serpolette Bégon » dans les vapeurs qui s'échappaient de son alambic, vapeurs qui lui inspiraient un petit refrain un brin osé à l'intérieur d'un monastère. Dans la « grande » classe de l'école Panet no 1, Viateur s'imposa cette année-là comme le « king » tout à l'image du Père Gaucher au sein de sa communauté.

C'était mon humble contribution à leur mémoire.

Les élèves de la classe des « grands » en 1957-1958 :
7e année : Pierre, Omer et Michel (à René) Gagnon, Denis Laboissonnière, Réal Bonenfant, Jean-Paul Richard, Roger Martin……

8e et 9e année : Yvon Lévesque, Aimé Plourde, Claude Michaud (à Gérard), Jean-Rodrigue Lizotte, Viateur Bérubé, Ghislain Beaulieu, Antonin Gagnon…

10e année : Paul-Denis Martin.
P.S. Quelqu'un pourrait-il aider ma mémoire à compléter ou à corriger cette liste ? Merci d'avance et encore plus si vous me retraciez une petite photo même si ce n'était pas chose courante à l'époque.

Notion de domicile comme dans maintien à domicile

Quelle est votre définition de « domicile »? Voici celle de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent ainsi que celle du CSSS de Kamouraska :

« La notion de domicile comprend (...) la résidence personnelle, la résidence privée pour aînés (RPA) et la ressource intermédiaire (RI) (...). »

Le principe de hiérarchisation de services est basé sur les définitions suivantes (...) :

- Résidence personnelle : Elle réfère à la maison ou au logement de l'usager.
- Résidence privée pour aînés (RPA) : « Une RPA est un immeuble d'habitation collective où sont offerts, contre le paiement d'un loyer, des chambres (...) destinées à des personnes âgées et une gamme plus ou moins étendue de services... » (Art 356.0.1)
- Ressource intermédiaire (RI) : « Est une RI, toute ressource rattachée à un établissement public qui, afin de maintenir ou d'intégrer à la communauté un usager à ses services, lui procure, par l'entremise de cette ressource, un milieu de vie adapté à ses besoins et lui dispense des services (…) (art 302, LSSSS). L'orientation vers ce type de ressource est sous la responsabilité du CSSS. Le responsable de la ressource et le CSSS signe (sic) une entente contractuelle.

Extraits relevés par Gervaise Lavoie

Ces extraits proviennent du document *L'hébergement et ses mécanismes d'accès pour les personnes âgées en perte d'autonomie liée au vieillissement*. Cadre de référence régional, Agence de Santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, novembre 2011, p.7-8. Le document complet peut être consulté à l'adresse de l'Agence : http://www.agencesssbsl.gouv.qc.ca/ à l'onglet Documentation.

Camping Rivière-Ouelle
176, chemin de la Pointe, C.P. 177
Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0
www.campingriviereouelle.com
Tél : (418) 856-1484
Sans frais : 1-888-856-1484
Fax : (418) 856-3552
Venez vivre avec nous les plaisirs de l'été.

Privatisation des soins de longue durée ?

par Gervaise Lavoie

Dans le Rivière Web de septembre, nous avons lu la réaction de la mairesse de Rivière-Ouelle à l'annonce de la fermeture du Centre Thérèse-Martin et un tableau comparatif des groupes d'âge entre le Kamouraska et le reste du Québec provenant de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. On ne peut donc pas nous accuser de «gonfler» les données pour demander des places supplémentaires en hébergement.

Par ailleurs, le CSSS de Kamouraska prétend fermer le CTM pour réorienter les sommes récupérées afin d'améliorer le maintien à domicile. En réalité, l'Agence du Bas-Saint-Laurent et le CSSS balaient, pour ne pas dire «garochent», dans le privé la presque totalité des soins à donner aux personnes âgées en perte d'autonomie. Je n'ai rien contre les ressources privées, mais il faut bien considérer que les personnes qui ouvrent de telles maisons, malgré leur dévouement et leur amour de cette clientèle, doivent rencontrer des échéances (hypothèque, personnel, etc.) et «vivre» aussi. Ce ne sont pas des œuvres sans but lucratif, je ne connais pas de millionnaires charitables parmi elles !

Heureusement, nous n'avons pas encore entendu, ici, les horreurs transmises par les médias. Cependant, il y a quelques années quand j'étais plus présente dans la région, une bénévole m'a contactée. Elle cherchait des moyens d'améliorer la situation d'une personne victime d'abus en résidence privée parce que la famille n'osait pas formuler une plainte par crainte de représailles.

Notons que c'est le CSSS, par le biais du CLSC et sur la recommandation d'une équipe multidisciplinaire, qui décide en définitive qui sera orienté en ressources intermédiaires ou en centre d'hébergement. Selon quels critères ? M. Frédéric Gagnon, directeur de programmes de la qualité et du développement, affirme qu'il n'y a pas de liste d'attente pour l'hébergement. N'y a t-il plus de grands malades dans le Kamouraska ? Moi, je prétends qu'il suffit simplement d'élever les critères d'accessibilité pour l'éliminer!

D'autre part, le bruit court que le CSSS construirait une autre aile au Centre D'Anjou pour recueillir la clientèle déjà en hébergement et assurer «une chambre, un résident». Alors, pourquoi ne pas garder le CTM ouvert et prévoir les besoins futurs ?

Et qu'adviendra-t-il des personnes de moins de 65 ans très malades ou lourdement handicapées? M. Jeannot Michaud, directeur général, affirme, sans exemple concret, qu'elles seront orientées dans des ressources adaptées à leur âge et à leurs besoins. Va-t-on les «remettre au privé» elles aussi ? Je conviens qu'il n'est pas stimulant pour elles de côtoyer à chaque instant des personnes de 80 ans et plus en perte d'autonomie. Mais il serait facile de les regrouper dans une aile du CTM et de leur fournir l'aide appropriée...

Joue-t-on à déshabiller Pierre pour habiller Paul ? Vider le «public» pour remplir le «privé»? Une autre forme de privatisation des soins!...

Le CSSS prend le prétexte de la vétusté des lieux, comme je lisais dans un journal régional. J'ai couru à mon dictionnaire avant de faire une crise cardiaque pour vérifier si j'avais la bonne définition du mot. Malheureusement oui: détérioré pour le temps, délabré!

Depuis 1989, je fréquente très régulièrement le Centre; la toiture a été refaite, les fenêtres changées, des gicleurs installés partout (même dans les garde-robes), le système de chauffage modifié, l'édifice raccordé au réseau municipal d'aqueduc et d'égout, etc. Le CSSS s'appuie sur le rapport du Conseil québécois d'Agrément qui souligne des portes non identifiées, des tables avec des coins, etc. (des choses faciles à corriger). Le rapport contient aussi des erreurs telles que des chambres à occupation double, etc.

Pour consulter le rapport, demandez-le à la réception du CTM. Pour l'instant, nous avons encore accès à ces informations parce que c'est du domaine public. Est-ce que les ressources privées permettront une telle ouverture à la population ?

Plusieurs résidents inquiets et anxieux posent la question: « Où je vais aller ? » Et nous ?

Agenda

Collecte des métaux
André Desjardins
418 856-3723

Novembre 2012

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Rappel 27 octobre : Bingo				1	2 **Fête des Morts** **Collecte des feuilles mortes**	3 BINGO
4 **Changement d'heure**	5	6 Conseil municipal	7	8	9	10 BINGO
11 Jour du Souvenir Déjeuner des Fermières	12	13 Tombée du RW	14	15 **Collecte des feuilles mortes**	16	17 BINGO Marée de 20' (6,1 m)
18	19	20 Distribution du R.W.	21	22	23	24 BINGO
25	26	27	28	29	30	

Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

Heures d'ouverture :
10h00 à 11h30
12h30 à 14h30
Sauf le jeudi
10h00 à 11h30
12h30 à 14h30
16h00 à 20h00

Guichet automatique :
24 heures par jour
7 jours par semaine

Conseillers et planificateur :
sur rendez-vous
Lundi au mercredi : 8h45 à 16h
Jeudi : 8h45 à 20h
Vendredi : 8h45 à 15h

Centre de services
133, route 132 Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0 Tél. : 418 852-2812 Sans frais : 1 866 855-2812